La SLEP fait son

Assemblée Générale !

Assemblée générale ordinaire - exercice 2024

VEN. 16 MAI

SALLE JEAN VILAR
AYTRE (17)
19h

Rapport moral
Rapport financier
Rapport d'activités

SOCIÉTÉ LAÏQUE D'ÉDUCATION POPULAIRE
12, Rue de la gare - Parc Jean Macé - 17440 Aytré
Tél. : 05 46 45 11 16
contact@slep.fr

AYTRÉ
Communauté d'Agglomération de La Rochelle
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
FRMJC Nouvelle-Aquitaine
les francas

Rapport moral Exercice 2024

2024, une année dense avec une grande charge émotionnelle, marque un tournant à la SLEP et ouvre la voie vers de nouvelles perspectives.

Txomin Olazabal a été embauché début mars.

Changer de direction avec le choix de ce profil, c'est le souhait de donner la chance à une nouvelle génération de directeurs issus de l'éducation populaire, d'insuffler un autre élan pour créer un nouveau cycle. Cette énergie est à l'image d'un C.A. également renouvelé avec plein d'idées pour imaginer la SLEP de demain.

Ce changement a engendré des interrogations légitimes de la part des salariés et des administrateurs. A posteriori, le bilan est très positif et la transition s'est bien passée.

Concernant la ludothèque La Toupie, nous avons été confrontés à un désengagement de la municipalité en début d'année. La décision de la mairie, en l'absence d'explication, a été durement ressentie puis a nécessité une réorganisation interne en urgence afin de pallier cette fermeture. Il faut rappeler que la ludothèque est une composante essentielle de la SLEP, le jeu étant l'un de ses principaux moyens d'action. La Toupie a été créée il y a plus de 15 ans sur la commune avec l'objectif de contribuer à l'éveil des enfants et de créer du lien entre les quartiers. De nombreux salariés se sont investis autour du jeu, comme Jérôme à qui ce projet tient à cœur. Comme Tahiri également, une salariée très appréciée de nous tous, que je souhaite ici mettre à l'honneur car elle va quitter l'équipe très prochainement.

Face à l'abandon de cet ancien format et conscients de la nécessité de dynamiser le territoire, nous sommes en train de travailler sur ce dossier et envisageons de mener des consultations prochainement avec l'ensemble des parties prenantes, y compris le centre socio-culturel, avec l'ambition d'aboutir à un nouveau projet disposant d'une offre plus riche, s'adaptant aux contraintes de la commune et au PEDT.

En avril, le sujet brûlant du renouvellement du contrat de délégation de service public s'est imposé. Le nouvel appel d'offres prévoyait une refonte totale des modalités de calcul, ce qui a ajouté une difficulté. Nous avons co-construit une candidature avec les deux directeurs. Les négociations ont débuté en juin. Une DSP installe une situation de dépendance économique et dans ce contexte il n'est jamais simple pour les deux parties de négocier. Cependant, comme à chaque fois, nous avons trouvé un accord et la ville nous a renouvelé sa confiance pour une période de 4 ans.

En juin, nous avons célébré les 90 ans de l'association. Cette longévité représente une chance pour le territoire mais également une responsabilité pour les administrateurs. Ce moment a été l'occasion de nous replonger dans l'histoire de la commune et pour moi de faire mon premier discours. L'ensemble des membres de la SLEP présents et passés ont pu se retrouver et partager ce moment avec le public. Ce fut un grand succès populaire dans une ambiance rarement aussi effervescente.

Le départ de Patrick Bouchet a marqué les esprits. Nous avons mis à l'honneur son engagement et lui avons montré notre attachement et la reconnaissance des équipes.

À un changement de direction s'est ajouté un changement de présidence. Je tiens à remercier ici vivement notre ancien président Christian Lucas qui, avec dévouement, a assumé cette fonction pendant 8 ans ! Son mérite est d'autant plus grand qu'il n'utilise pas les services de la SLEP, il a donc rempli cette mission de manière totalement désintéressée, ce qui est plutôt rare de nos jours !

Être président d'une association, c'est imprimer sa sensibilité propre. Ma motivation première est d'aller plus loin sur les propositions pédagogiques pour les enfants et d'encourager la prise d'initiative. J'attache aussi une grande importance à ce que des bases solides soient posées pour les années futures.

La problématique soulevée avec La Toupie a permis de faire le constat d'un dialogue insuffisant avec la municipalité. Parallèlement, j'ai perçu une attente forte. J'estime personnellement que la SLEP a 50 % de responsabilité dans la vitalité de la relation avec ses partenaires et parallèlement qu'elle est responsable à 100 % de ce qu'elle y apporte. Le bureau a donc fait le choix d'une position plus ouverte et positive. Cela s'est traduit immédiatement par plus de transparence, plus de lisibilité, plus de proactivité, mais aussi plus de dialogue. J'ai conscience que ce changement a pu interroger, mais je suis persuadé que c'est la bonne attitude et résolu à maintenir ce cap dans les prochaines années.

Le fonctionnement de la gouvernance a évolué pour créer un véritable binôme direction-présidence et permettre un suivi hebdomadaire des projets. Les administrateurs se sont appropriés une organisation plus décentralisée reposant sur des commissions de 3 à 4 personnes dotées d'une grande autonomie. Je suis très heureux que nous ayons trouvé cet équilibre permettant à chacun.e de trouver sa place et de s'impliquer à son rythme.

En septembre, le nouvel espace Jean Macé fraîchement rénové a accueilli la nouvelle école de musique, projet porté par la SLEP depuis de nombreuses années. Les inscriptions ont nécessité un travail intense avec un résultat très positif : 149 inscriptions dès la première année. Du point de vue administratif, un établissement complémentaire a été créé afin de regrouper toutes les activités hors délégation de service public (école de musique, ateliers…).

En novembre, plusieurs projets visant à améliorer le suivi financier, optimiser les processus administratifs et sécuriser les documents juridiques ont été lancés.

Enfin, je voudrais vous parler de deux choix que nous avons faits. Le premier a été d'opérer un rapprochement avec Musicadanse, dans le but de coordonner nos actions et mutualiser certains moyens. Le second, d'adhérer à la FRMJC dans le but d'accompagner certains changements au sein de nos équipes, à savoir une organisation plus horizontale, un processus d'amélioration des actions pédagogiques et la montée en compétence de nos animateurs sur certains sujets sociétaux.

Pour conclure, 2024 a été une année de dur labeur, en espérant que nous pourrons en récolter bientôt les fruits. Je tiens à remercier l'ensemble des salariés qui font un travail admirable nécessitant beaucoup d'énergie et de dévouement. Nous œuvrons pour améliorer leurs conditions de travail et ne perdons pas de vue qu'ils sont l'essentiel de la SLEP. Je remercie également les bénévoles et les administrateurs, toutes ces personnes qui font don de leur temps si précieux. Je remercie enfin nos partenaires et contributeurs qui permettent à la SLEP de mener son action depuis tant d'années.

OLIVIER DUMORTIER
Président de l'association SLEP - Société Laïque d'Education Populaire

Rapport financier

Exercice 2024

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

Associés

- David Galaup
- Marc Claverie

Association CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE

Parc Jean Macé
12 rue de la Gare
17440 AYTRE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE – Société Laïque d'Education Populaire
SIEGE SOCIAL : Parc Jean Macé - 12 rue de la Gare - 17440 AYTRE
SIRET : 781 269 923 00020

À l'assemblée générale de l'association CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

A La Rochelle, le 5 mai 2025.

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

David GALAUP

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

Associés

- David Galaup
- Marc Claverie

Association CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE

Parc Jean Macé
12 rue de la Gare
17440 AYTRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE – Société Laïque d'Education Populaire
SIEGE SOCIAL : Parc Jean Macé - 12 rue de la Gare – 17440 AYTRE
SIRET : 781 269 923 00020

À l'Assemblée Générale de l'association CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe de l'annexe intitulé « Règles et méthodes comptables » explique que l'activité de l'association est notamment régie par les termes d'une convention de délégation de service public signée avec la Mairie d'Aytré. Nous nous sommes notamment assurés de la correcte retranscription des termes de cette convention en comptabilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A La Rochelle, le 5 mai 2025.

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

David GALAUP

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 868	2 868		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	39 419	37 389	2 029	3 109
	Autres immobilisations corporelles	115 442	102 171	13 272	18 460
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	157 729	142 428	15 301	21 569
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	5 875		5 875	5 754
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	39 245		39 245	(4 605)
	Autres créances	114 657		114 657	158 256
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	450 000		450 000	
	DISPONIBILITES	186 136		186 136	765 757
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 888		3 888	1 662
	TOTAL (II)	799 802		799 802	926 823
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	957 531	142 428	815 103	948 393

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	175 003	175 003
	Report à nouveau	266 264	303 541
	Résultat de l'exercice	14 206	(37 277)
	Total des fonds propres	455 473	441 267
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	455 473	441 267
Provisions	Provisions pour risques	40 236	52 626
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	40 236	52 626
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	39 900	181 307
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	39 900	181 307
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 563	30 584
	Dettes fiscales et sociales	119 831	146 996
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	86 883	71 544
	Produits constatés d'avance	38 217	24 069
	Total des dettes	279 494	273 192
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	815 103	948 393
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	14 205,88	(37 277,24)
	(1) Dont à moins d'un an	279 494	273 192
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	6 009	6 469
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	633 094	627 617
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	535 071	491 361
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 500	600
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	137 959	40 523
	Utilisations des fonds dédiés	151 407	25 164
	Autres produits	249	512
	Total des produits d'exploitation	**1 465 289**	**1 192 246**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	20 024	22 402
	Autres achats et charges externes	249 156	235 390
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	64 880	32 990
	Salaires et traitements	786 429	666 821
	Charges sociales	292 863	206 868
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 873	50 970
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	10 000	
	Autres charges	2 697	240
	Total des charges d'exploitation	**1 433 921**	**1 215 681**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**31 368**	**(23 435)**

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	31 368	(23 435)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	3 233	3 134
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	3 233	3 134
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	3 233	3 134
	RESULTAT COURANT avant impôts	34 601	(20 301)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	13 277	1 064
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	32 568	
	Total des produits exceptionnels	45 845	1 064
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	46 062	1 662
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 178	16 378
	Total des charges exceptionnelles	66 240	18 040
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(20 395)	(16 976)
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	1 514 368	1 196 443
	TOTAL DES CHARGES	1 500 162	1 233 720
	EXCEDENT ou DEFICIT	14 206	(37 277)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **815 103** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 514 368** euros et un total **charges** de **1 500 162** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **14 206** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels de l'exerice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 à jour des différents règlements complémentaires (notamment n°2020-08) à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Missions et moyens mis en oeuvre par l'association

- L'objet social de l'association SLEP :
L'association S.L.E.P a pour but de soutenir l'école laïque, d'en compléter les apports par l'organisation d'activités culturelles, sportives, scientifiques, ludiques.
Ces actions sont destinées prioritairement à l'enfance et de la jeunesse et prendront en compte les familles et les adultes dans un souci d'éducation globale.

- Nature et périmètre des activités :
Le champ d'intervention de l'association s'articule autour des secteurs de l'enfance et de la jeunesse.

- Description des moyens mis en oeuvre :
Dans le cadre de son objet social, la S.L.E.P a mis en place des moyens pour réaliser ses objectifs :
- l'établissement d'un projet social
- l'existence d'un règlement intérieur
- l'implication des salariés avec près de 20 animateurs
- la mise en place de moyend e recrutement
- les activités proposées : activités sportives, ludiques, créatives...
- l'organisation de sorties extérieures lorsque les conditions sanitaires le permettent
- le recours à des intervenants extérieurs
- la sollicitation de subventions finalisées pour mener à bien des projets répondant à l'objet social
- les échanges réguliers avec les partenaires financeurs.

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.
Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du code du commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2018-03 relatif au plan comptable général.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifsacquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.
Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts

Règles et Méthodes Comptables

rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en focntion de la durée de vie prévue.

* Installations techniques :	3 à 5 ans
* Matériel et outillages :	3 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers :	3 à 10 ans
* Matériel de transport :	3 à 5 ans
* Matériel de bureau :	3 à 5 ans
* Matériel informatique :	3 ans
* Mobilier :	3 à 5 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre de la valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Le montant des engagements pris en matière d'indemnités de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 81 242 € contre 147 676 € en 2023. Le montant des engagements qui ont fait l'objet d'une provision est de 20 178 € et une reprise de 32 568 €. Pour rappel sur le versement de 95 050 auprès de générali en 2021, contrat "philosophia départ" n° 2182100015 : versement de 86 612 € pour le départ à la retraite de Patrick Bouchet ancien directeur sur cet exercice. Il reste donc 8438 € + 32658 € versé en 2024 soit un montnat de 41 006 placé chez générali.

L'indemnité de départ à la retraite concerne l'ensemble du personnel présent, en CDI au 31/12/2024.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :
- le salaire en fin de carrière,
- les droits cumulés en fin de carrière : méthode rétrospective sur l'ancienneté,
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective,
- le départ à l'initiative du salarié,
- l'âge de départ à la retraite : 64 ans,
- le taux de rotation du personnel : 1%,
- le taux d'augmentation des salaires de 1%,
- le taux d'actualisation retenu : 3.45%
- le taux moyen de charges sociales : 40% pour les employés et 47% pour les cadres

.

Produits et charges exceptionnels

Règles et Méthodes Comptables

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques :

Le contrat de délégation de service public (DSP) de 7 années conclu au 1er janvier 2020 a été cassé par la nouvelle municipalité en 2021. Un nouveau dossier a été déposé par la S.L.E.P en mars 2021, selon le cahier des charges, pour un contrat DSP de 3 années allant du 1er septembre 2021 au 31 août 2024.

Une nouvelle DSP a été signée à compter du 01 septembre 2024 pour 52 mois soit jusqu'au 31/12/2028. Elle concerne :

- l'organisation, la gestion et l'accueil des élèves scolarisés dans les écoles primaires aytrésiennes dans les accueils périscolaires du matin avant l'école et du soir après l'école.

- l'organisation, la gestion et l'animation des élèves scolarisés dans les écoles aytrésiennes sur le temps de pause méridienne de 11h50 à 14h10,

- l'organisation, la gestion et l'accueil des jeunes aytrésiens âgés de 3 à 11 ans dans les accueils périscolaires du mercredi à la demi-journée avec ou sans repas ou à la journée.

- l'organisation, la gestion et l'accueil de jeunes aytrésiens âgés de 3 à 11 ans pendant les vacances scolaires.

Les pauses méridiennes ne sont plus facturées à partir du mois de septembre 2024.

le reversement prévu est de 75% du résultat DSP soit 60 804.44 x 75% = 45 603.33 € à reverser à la ville d'Aytré pour 2024.

Subventions reçues

La S.L.E.P a reçu une subvention DSP de la mairie de 421 185 €, la renégociation a été faite sur la base de 12 375 jours à 22.61€et 375 jours supplémentaires à 23.61 € ce qui donne un montant pour 2024 de 463 209.80 € d'où un produit à recevoir de 42 024.80 €.

La S.L.EP a également reçu 22 120 pour la ludothèque, les formations animateurs et les autres actions (ateliers artistiques et camps).

La S.L.E.P a également reçu 24 300€ de subvention de fonctionnement de la CAF, 1980 de fonds publics et territoire pour la ludothèque par la CAF ainsi que 16 158 € d'appels à projets et 2304 € de subvneiton d'investissement.

La S.L.E.P a également reçu 5000€ de la CDA pour l'animation de rue.

Les PSO périscolaire et extrascolaire ont été respectivement de 57 369 € et 37 150€ (CAF).

Les bonus territoires périscolaires et extrasoclaires s'élèvent à 88 335 € et 54 177€ pour 2024 (CAF).

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 868					2 868
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 868					2 868
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	39 000		13 327		12 908	39 419
	Instal., agencement, aménagement divers	11 846		751		751	11 846
	Matériel de transport	42 994		349		349	42 994
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	59 416		30 173		28 987	60 602
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	153 256		44 601		42 995	154 861
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL	156 124		44 601		42 995	157 729

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 868			2 868
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 868			2 868
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	35 890	14 530	13 031	37 389
	Autres instal., agencement, aménagement divers	10 447	1 283	751	10 978
	Matériel de transport	42 994	349	349	42 994
	Matériel de bureau, mobilier	42 356	33 092	27 249	48 198
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	131 687	49 253	41 380	139 560
	TOTAL	134 555	49 253	41 380	142 428

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	52 626	20 178	32 568	40 236
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	52 626	20 178	32 568	40 236
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	44 971		44 971	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	44 971		44 971	
	TOTAL GENERAL	97 597	20 178	77 539	40 236

Dont dotations et reprises	- d'exploitation		
	- financières		
	- exceptionnelles	20 178	32 568

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	39 245	39 245	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 157	2 157	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	18 431	18 431	
	Divers	42 025	42 025	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	52 044	52 044	
	Charges constatées d'avance	3 888	3 888	
	TOTAL DES CREANCES	157 790	157 790	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	34 563	34 563		
	Personnel et comptes rattachés	57 316	57 316		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 860	61 860		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	655	655		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	86 883	86 883		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	38 217	38 217		
	TOTAL DES DETTES	279 494	279 494		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	175 003			175 003
Report à nouveau	303 541			303 541
Résultat de l'exercice	(37 277)			(37 277)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	441 267			441 267

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves | Réserves pour projet de l'entité	175 003				175 003
Autres réserves					
Report à nouveau	303 541	(37 277)			266 264
Résultat ss ctrl tiers fi. | Ran ss ctrl tiers fi.					
Excédent ou déficit de l'exercice	(37 277)	37 277	14 206		14 206
Situation nette	441 267		14 206		455 473
Droits des propriétaires					
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	441 267		14 206		455 473

Produits à recevoir (détail)
au 31/12/2024

Libellé	Montant
PAR aide apprenti 12/24	500
PAR périscolaire	6 887
PAR extrascolaire	1 692
PAR bonus territoire périscolaire	10 605
PAR bonus territoire extrascolaire	2 468
PAR uniformation	16 650
PAR bonification plans mercredis	10 507
solde DSP	42 025
Totalisation	91 334

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	91 334	157 387	(66 053)	-41,97
TOTAL	91 334	157 387	(66 053)	-41,97

Charges constatées d'avance (détail)
au 31/12/2024

Détail des charges constatées d'avance	Période début	Période fin	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
CCA sendinblue			256		
CCA franfinance			434		
CCA UPCA séjour VMC			3 197		
Totalisation			3 888		

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	3 888	1 662	2 226	133,94
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	3 888	1 662	2 226	133,94

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 676	13 823	(147)	-1,07
Dettes fiscales et sociales	76 820	97 970	(21 150)	-21,59
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	65 718	46 552	19 166	41,17
TOTAL	156 213	158 344	(2 131)	-1,35

Charges à payer (détail)
au 31/12/2024

Libellé	Montant
FNP mex reprise fonds dédiés DSP antérieures	1 500
FNP cac acompte 2/2	2 514
fnp BILAN 2024	6 550
FNP gouters 10-11 et 12/24	678
Provision CP	42 045
Provision CS s/ CP	13 568
FNP cantine 12/24	2 434
Caf antérieur	20 115
75% résultat DSP à reverser	45 603
Provision CET	9 606
Provision H supp	5 665
Autres charges à payer	5 935
Totalisation	156 213

Engagements financiers

	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés IFC dette actuarielle de 81 242 €			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Variation des Fonds Dédiés

	Fds dédiés clôture 31/12/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	
			Montant global	dont rembours-ements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense a cours des deux derniers exercic
Subventions d'exploitation							
aggrandissement	36 040		36 040				
projet carrelet	80 500		80 500				
Cf.état Fonds dédiés	14 000		14 000				
architecte							
cirque							
la matière							
nettoyage et relamping		10 000				10 000	
projets slep	7 000		7 000				
plan formation	7 750		7 750				
Implantation de jeux inclusifs	36 017		6 117			29 900	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	181 307	10 000	151 407			39 900	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur renaudeau renou et associes	5 262	4 644	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur renaudeau renou et associes								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	5 262	4 644	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	5 262	4 644	100,00	100,00				

Rapport d'Activités

Exercice 2024

Mesdames, Messieurs,
chers adhérents, chères adhérentes, bénévoles, partenaires, collègues,

C'est avec une certaine émotion et beaucoup d'engagement que je vous présente aujourd'hui mon tout premier rapport d'activités en tant que directeur de la SLEP. Ce bilan marque une nouvelle étape pour l'association, un passage de témoin après 30 années de direction assurée par Patrick Bouchet, que je tiens à saluer chaleureusement pour son engagement durable et sa contribution à l'histoire de la SLEP.

Le Conseil d'Administration m'a accordé sa confiance pour assurer la direction de cette belle association, et je remercie tout particulièrement Olivier Dumortier et Florent Glatard qui m'ont leur accompagnement précieux et le temps qu'ils m'ont consacré afin de me guider dans cette fonction. Je remercie également Christian Lucas qui m'a conseillé tout au long de mes premiers mois de fonction.

Ce rapport est collégial et co-écrit avec l'ensemble des responsables de projets qui, jour après jour, font battre le cœur de la SLEP. Leur travail est indispensable à la vie de notre association et à l'animation du territoire. C'est donc à eux que ce rapport doit toute sa richesse.

L'année 2024 a été marquée par des projets ambitieux et des challenges à relever : **la candidature 2024-2028 pour la Délégation de Service Public (DSP)** en charge de la gestion des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) de la ville d'Aytré, des relations partenariales à rétablir, mais aussi des moments forts comme la fête des 90 ans de la SLEP et l'ouverture de l'école de musique. Nous avons avancé ensemble, en reconstruisant la confiance et en mettant au cœur de nos actions le collectif et les valeurs de l'éducation populaire.

Aujourd'hui, nous sommes prêts pour le voyage vers 2030. Le Conseil d'Administration a pris la décision importante de réécrire le projet associatif, pour imaginer ensemble la SLEP de demain. Ce projet, véritablement co-construit par tous les acteurs qui font la SLEP, est un exemple même de ce que représente l'éducation populaire. Il permettra rendre plus lisible notre rôle, nos valeurs et nos priorités pour les années à venir.

Nous avons un cap clair et ambitieux à suivre, pour faire grandir encore cette belle association et affirmer son rôle au cœur de notre territoire qui évolue.

Prêts pour ce voyage ? Aussi, imaginons demain, ensemble !

Txomin OLAZABAL
Directeur de l'association SLEP - Société Laïque d'Education Populaire

Les chiffres clefs 2024

649 enfants différents accueillis dans nos accueils

50 adolescents différents accueillis

93 adultes différents accueillis

503 adhérents à la SLEP sur la saison 2023-2024

594 adhérents à la SLEP en 2024

243 journées d'ouverture en Accueils Collectifs de Mineurs

136 élèves inscrits à l'école de musique

114 participants aux ateliers hebdomadaires et mensuels

Zoom sur les adhérents de l'association

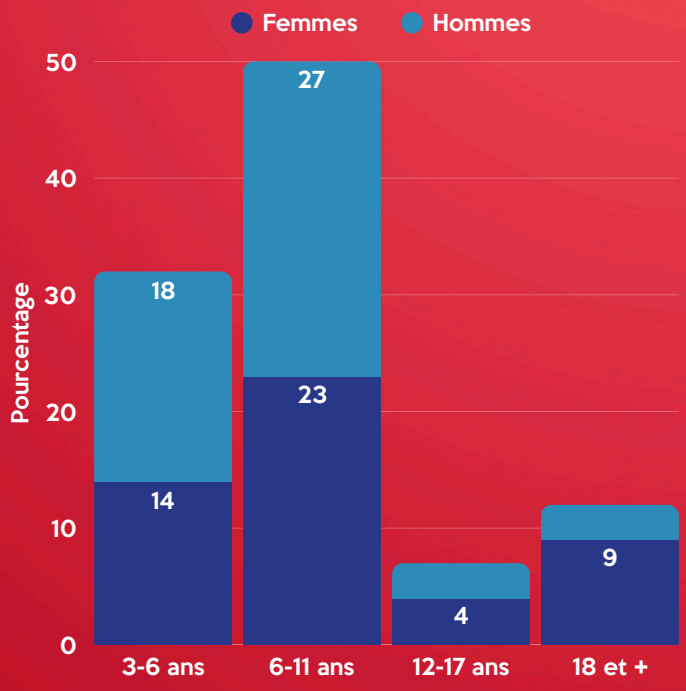

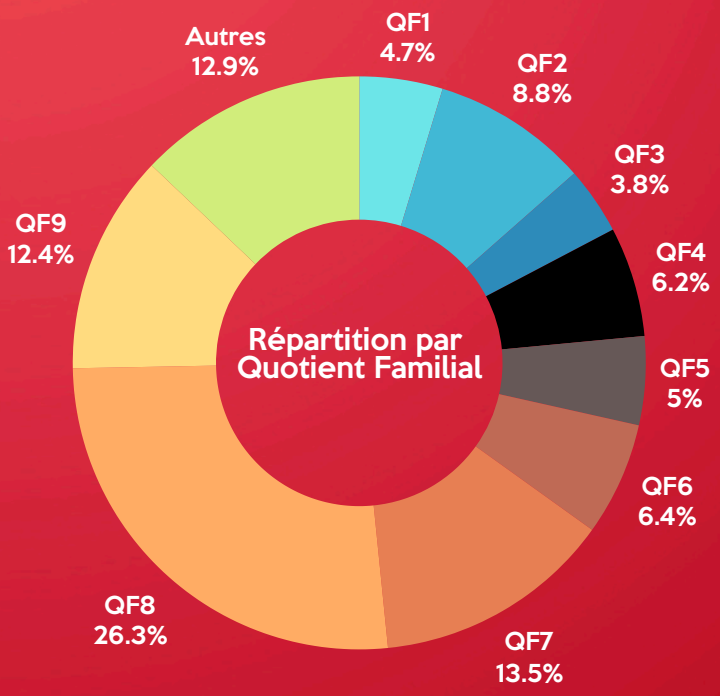

Les chiffres clefs 2024

Adhérents fréquentant les ACM Extrascolaires par Q.F

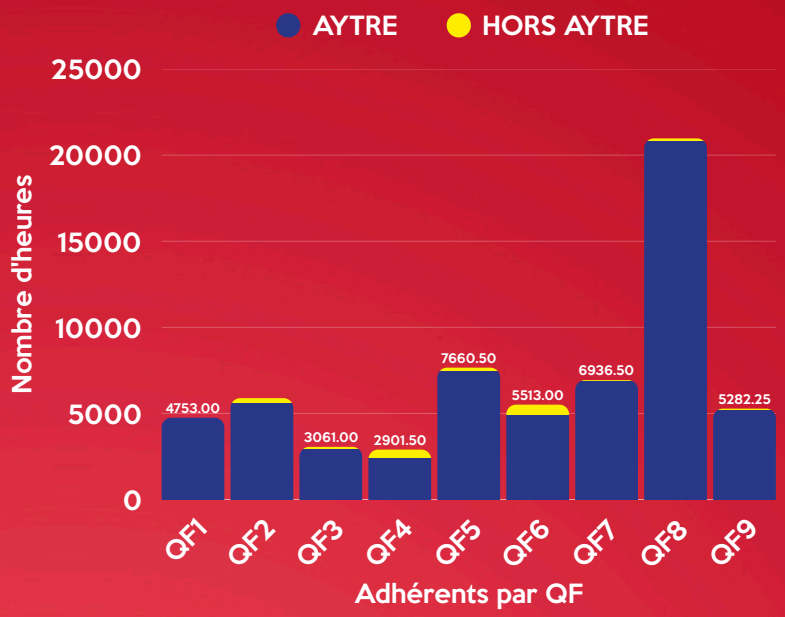

Les ateliers Saison 2024/2025

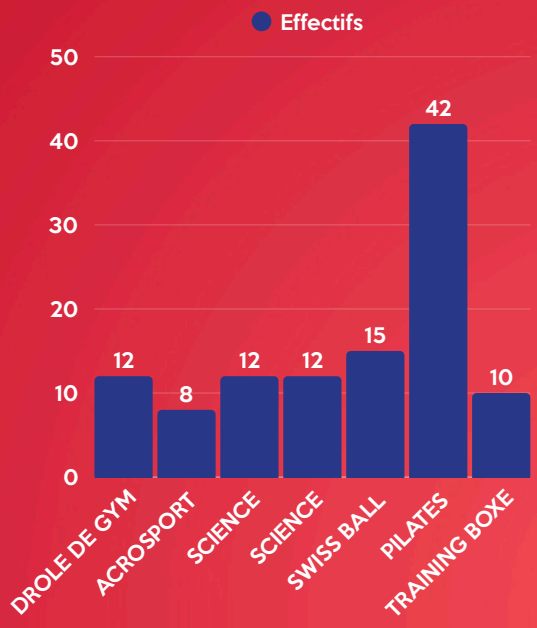

Adhérents fréquentant les ACM Périscolaires par Q.F

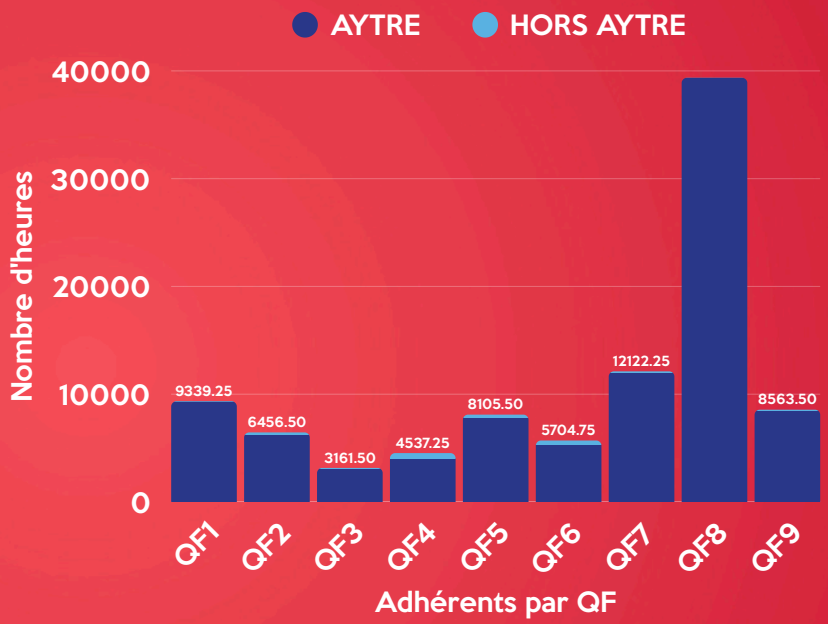

L'école de Musique Saison 2024/2025

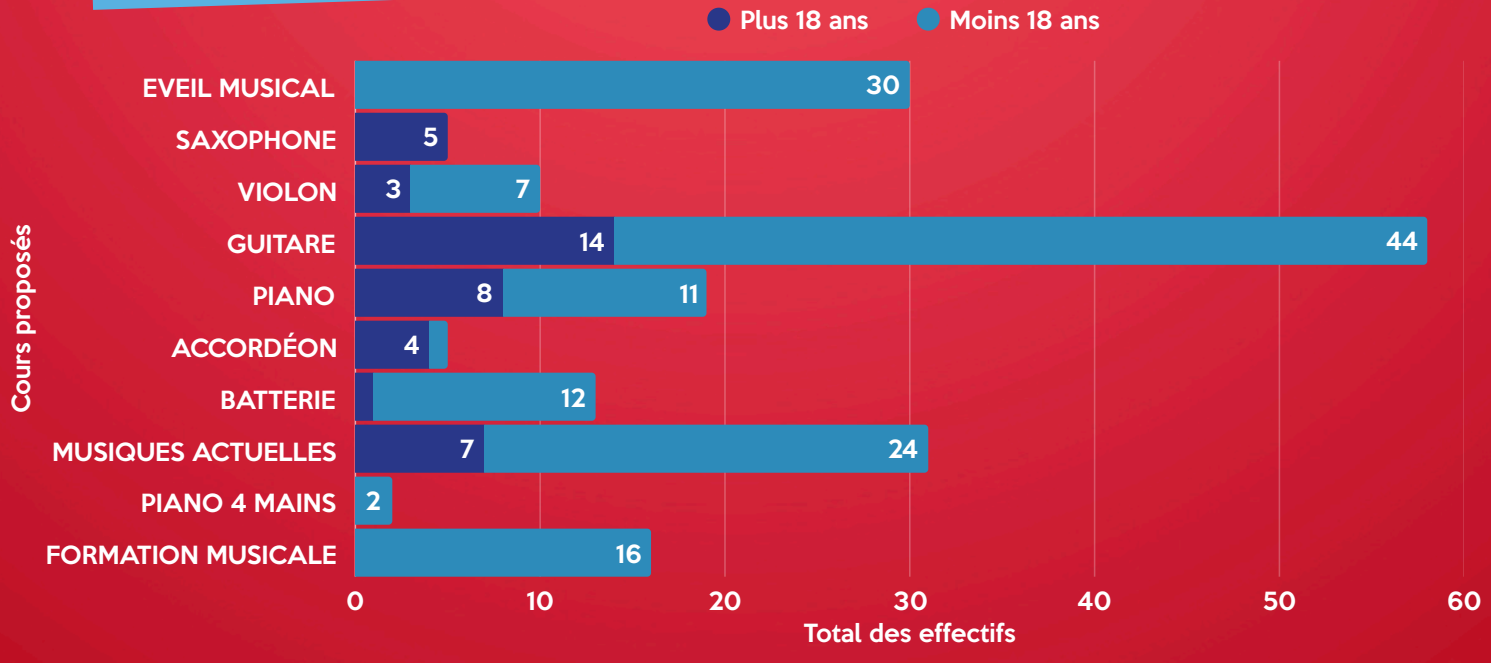

Animer son territoire

Une action fédératrice au service du vivre ensemble

En 2024, la SLEP a confirmé son rôle de moteur du lien social sur la commune d'Aytré à travers une série d'événements festifs et conviviaux destinés à rassembler les habitants, les adhérents, les familles, autour de moments de partage, de découverte et de célébration. L'objectif était clair : rompre l'isolement, favoriser les échanges intergénérationnels et renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté locale solidaire et vivante.

Une fête des 90 ans au cœur de la ville

Organisé par les bénévoles et les salariés, **cet évènement marque à la fois la fin d'un cycle et le début d'une nouvelle page pour l'association.**

Le 1er juin 2024, la SLEP a fêté **ses 90 ans** d'engagement éducatif et associatif à Aytré. Cet événement marquant a rassemblé les habitants autour d'une journée festive, conviviale et inclusive, fidèle aux valeurs de l'éducation populaire.

Plus de 300 participants ont partagé ce moment unique, rythmé par des spectacles, des ateliers, des jeux intergénérationnels et des concerts. Cette journée a permis de rompre l'isolement, de favoriser les rencontres entre générations.

L'organisation de cette journée a mobilisé plus de **40 bénévoles** aux côtés des salariés, dans un esprit de co construction et d'entraide. Chacun a pu mettre ses compétences au service du collectif : a*ccueil, buvette, animations, installation logistique*… Leur investissement a été déterminant pour la réussite de l'événement, et a suscité de nouvelles envies d'engagement.

À travers des stands et **une exposition rétrospective de toute l'histoire de la SLEP,** la fête a été l'occasion de valoriser les actions éducatives, culturelles et sociales portées par la SLEP tout au long de l'année. Les habitants ont pu découvrir ou redécouvrir l'étendue des activités proposées : école de musique, ludothèque, accueils de loisirs, etc.

Les activités proposées étaient gratuites, permettant à toutes les familles sans distinction de revenus, de participer. **Jeux en bois, château gonflable, ateliers créatifs, concerts, maquillage, espace petite enfance, fresque**.

L'événement a aussi permis de renforcer **les partenariats** avec les structures du territoire : prestataires locaux, associations partenaires, artistes amateurs, habitants bénévoles… Ce réseau élargi constitue une richesse collective, essentielle pour faire vivre le projet associatif de la SLEP à long terme.

La fin inattendue de la ludothèque « La Toupie »

Faire le bilan de la ludothèque « La Toupie » est un bilan douloureux car c'est la fin d'un projet qui aura duré 20 ans. Cette décision s'inscrit dans un contexte complexe qu'il nous semble nécessaire de rappeler. **E**n effet, l'annonce au cours d'un entretien le 16 février 2024 **du retrait du soutien de la Ville d'Aytré** concernant **le financement et l'hébergement** de la ludothèque a profondément impacté notre association. Alors que nous célébrions nos 90 ans, nous avons dû faire face à **une réorganisation interne précipitée** pour sécuriser nos ressources humaines en raison **d'une diminution de 50% de financement en 2024 et d'une suppression totale du soutien pour 2025**, engendrant de fait la fin de la labéllisation « ludothèque » conventionnée avec la CAF de Charente Maritime.

Le bilan de la « Toupie » depuis la crise sanitaire révèle **des vraies fragilités**, surtout depuis son déménagement à Jacques Prévert pendant les travaux de l'Espace Jean Macé : diminution des espaces disponibles, baisse de la fréquentation, manque de visibilité,… Néanmoins c'était le secteur de la SLEP en 2024 qui obtint **le meilleur taux de satisfaction** d'après notre enquête annuelle. La SLEP a multiplié les demandes de co construction pour comprendre les ambitions de la municipalité autour du jeu et les possibilités de faire évoluer ce projet ensemble en projetant un retour à l'Espace Jean Macé une fois les travaux terminés. Malheureusement, le secteur jeux de la ville d'Aytré a été acté au sein de la Médiathèque sans notre consultation. Néanmoins, **des pistes de collaboration** pourront peut-être envisagées en 2025. Cela sera possible si et seulement si un conventionnement clair et lisible entre l'association et la ville était signé.

Depuis près de 20 ans, la SLEP anime le « jeux pour tous » avec une expertise reconnue sur le jeu de société : gestion des stocks, veille active sur les nouveautés, conseils spécialisés, et organisation d'événements adaptés à tous les publics. Nous disposons aujourd'hui encore d'un large stock de jeux en excellent état pour tous les âges, ainsi que d'une équipe de salariés formée et engagée. **Nous sommes déterminés à poursuivre et à renforcer ces actions au bénéfice des Aytrésiens. En 2025, un collectif porté par la SLEP portera une réflexion pour imaginer avec les acteurs volontaires un nouveau projet et peut-être une ludothèque 2.0.**

Néanmoins, en 2024, la SLEP a animé de janvier à juin sa ludothèque puis a proposé des soirées jeux gratuites dans chaque quartier. Elle a aussi pu faire vivre ses jeux en bois lors de plusieurs manifestations dont « Tous en fête » co organisée avec le Centre Socioculturel d'Aytré, ainsi que de nombreuses associations locales.

Une participation citoyenne active autour de l'environnement

« La Plantation du verger » le 24 novembre a été un événement marquant pour la ville d'Aytré. Les participants ont pu contribuer à la création d'un verger dans une ambiance festive et chaleureuse. Divers ateliers et animations étaient proposés pour petits et grands. Cet évènement a attiré de nombreux habitants, renforçant les liens entre eux et a participé à notre rôle d'éducation à l'environnement.

Le succès de ce projet repose sur **une forte implication du groupe** constitué des Amis de la SLEP, d'un membre du CA , de la coordinatrice pédagogique en charge du projet, des associations locales et des partenaires institutionnels, dans **un esprit de co construction et de participation directe.**
Cette approche a permis de renforcer les liens entre les acteurs du territoire et de créer des synergies durables qui se poursuivront en 2025

De plus, **la SLEP en partenariat avec La Ferme des Trois Soleils** donne accès sur son site à des ventes de miel issu d'une agriculture raisonnée et locale. Cette proposition attire mois après mois de plus en plus d'adhérents.

Une fête de la science qui fait cogiter les aytrésiens

Organisée en avril 2024, la SLEP a proposé **un programme d'animations scientifiques** à destination des enfants, des jeunes et des familles d'Aytré. L'événement avait pour ambition de rendre les sciences accessibles à tous, tout en valorisant l'expérimentation, la découverte et la réflexion collective.
Pendant tout un après-midi, la SLEP a organisé des ateliers interactifs et des démonstrations scientifiques, animés par les équipes pédagogiques et des intervenants spécialisés :

- Expériences et ateliers de sciences
- Robots et programmation : découverte de la robotique pour les plus jeunes.
- Coin jeux de société de logique

Malgré la météo capricieuse, l'événement a rassemblé :

- Plus de **200 participants** sur l'ensemble de la semaine ;
- Des familles et enfants de tous les quartiers et d'ailleurs.

L'accueil du public a été très positif, avec des retours soulignant :
- la clarté des animations, adaptées à tous les âges ;
- la richesse des contenus proposés ;
- l'ambiance bienveillante et ludique propice à l'apprentissage ;
- les ventes de boissons et de gourmandises organisées par les jeunes et les parents pour financer le séjour en Corse

Ecole de Musique

Des ateliers musicaux à l'Ecole de Musique : il n'y a qu'un la !

Les objectifs de l'année de l'Ecole de Musique

L'objectif général d'une école de musique est de promouvoir l'apprentissage et la pratique de la musique, en offrant un cadre éducatif stimulant qui favorise le développement des compétences musicales des élèves.

L'application se traduit en sous objectifs :

- Enseigner des techniques instrumentales et vocales
- Sensibiliser à différents genres et styles musicaux.
- Encourager la créativité et l'expression personnelle
- Encourager le travail collaboratif à travers des performances, des ateliers et des projets musicaux, tout en cultivant une passion durable pour la musique

Ce qu'il faut retenir de l'année, d'après Fabienne Renaud, Coordinatrice pédagogique

Les ateliers musicaux organisés par la SLEP depuis 2011 ont conduit à **la création de l'école de musique,** qui a ouvert ses portes en septembre 2024. Ce projet représente **une reconnaissance significative** du travail réalisé par divers acteurs, notamment les institutions telles que l**a ville d'Aytré et la CDA**, ainsi que les professeurs, les membres du conseil d'administration et le personnel de la SLEP.
Un travail collaboratif entre élèves, professeurs, personnel de la SLEP a abouti à la création d'un nom pour l'école :

« La Symphonie du Parc ».

Pour soutenir le développement de l'école, u**n projet pédagogique et un règlement intérieur** ont été élaborés. Le projet pédagogique sert de référence pour les enseignants dans leur pratique musicale, tandis que le règlement intérieur établit et clarifie l'ensemble des règles et des principes de vie au sein de l'établissement.

Parallèlement, u**ne nouvelle structuration de l'apprentissage** a été mise en place sous **la forme de cursus** permettant à l'élève et/ou à sa famille de concevoir un projet sur mesure. Une offre diversifiée de cours, adaptée à différents niveaux et âges, a été proposée, incluant la pratique instrumentale, les pratiques collectives, la formation musicale, l'éveil musical. **Une grille tarifaire** a également été établie pour correspondre à cette mise en œuvre.

Pour assurer une continuité pédagogique, **des temps de coordination** ont été mis en place, permettant le partage de bonnes pratiques. Ces moments favorisent également la cohésion d'équipe et le développement de projets dynamiques et collaboratifs.

Les moments forts de l'année 2024

Concert Musique actuelle amplifié pour un public d'enfants en avril
Concert de fin d'année en juin
Sensibilisation à l'accordéon dans les trois écoles élémentaires d'Aytré en pause méridienne en juin
Portes Ouvertes en juillet
Inauguration Espace Jean Macé en septembre
Concert du Marché de Noel en décembre
Stage de musique verte

Les pistes de développement et d'amélioration

- À partir de l'inventaire des instruments déjà proposés, développer une offre musicale riche et dynamique qui encourage les pratiques d'ensemble et d'orchestre.
- Collaborer avec d'autres écoles de musique et conservatoires pour organiser des événements et des concerts communs.
- Inciter les élèves à s'inscrire aux ensembles en mettant en avant les bénéfices des pratiques collectives : développement de l'écoute, des compétences sociales et de la confiance en soi.
- Mettre en place une gestion efficace des inscriptions et de la communication pour les élèves et leurs parents, tout en améliorant la tarification afin de la rendre plus cohérente.
- Développer des stages ou projets musicaux durant le temps extrascolaire.

Les ateliers

Rendre accessible les loisirs pour tous

Les objectifs de l'année

L'apprentissage informel, basé sur le loisir, représente une méthode pédagogique qui exploite des activités ludiques pour encourager l'acquisition de savoirs et de compétences.
Chaque proposition d'atelier, pour tous les âges, tend vers l'épanouissement de la personne, à la découverte de ses compétences. Cela inclut la création d'un environnement stimulant où chacun peut identifier ses talents, développer sa confiance en soi et se construire un référentiel.

Ce qu'il faut retenir de l'année, d'après Fabienne Renaud, Coordonatrice pédagogique

Les ateliers proposés aux enfants, "Drôle de gym" et "Acrosport", sont **des moments joyeux et ludiques,** ils ont la particularité de convenir aux enfants qui ont un grand besoin de défoulement. L'intervenant stimule les enfants en leur offrant des parcours innovants tout en veillant à leur sécurité. Il encourage également le travail d'équipe et **la confiance en soi,** offrant ainsi un cadre idéal pour s'amuser.

La science joue un rôle fondamental dans l'évolution de l'humanité, son importance a conduit à la création du **Club Science** et à la fête de la science. Deux espaces d'expérimentation où les enfants, les familles peuvent explorer, observer et nourrir leur curiosité scientifique grâce à des activités pratiques et interactives. Au club, les enfants ont effectué diverses manipulations autour des thèmes suivants : numérique, biodiversité, eau, électricité, chimie, et les défis scientifiques. Difficile de citer les nombreuses expériences mais le ludion et le ballon qui gonfle tout seul en ont fait partie.

Les adultes et les adolescents ont accès à **des cours de pilates, de swiss ball et de training boxe,** chacun ayant des attentes spécifiques. Les intervenants s'efforcent de répondre à ces besoins tout en offrant des éléments supplémentaires, comme en témoignent quelques courbatures ! (d'après des pratiquants). Ces trois activités sont particulièrement appréciées des adhérents, créant un véritable espace de rencontre où règne une ambiance chaleureuse.

Les pistes de développement et d'amélioration

- Développer la pratique de la science pour les enfants de grande section en maternelle en format de stage.

PROGRAMME RENTREE 2024

CLUB SCIENCE

Accompagnés d'un animateur spécialisé, les enfants découvrent et pratiquent des activités scientifiques et techniques à travers une approche ludique. Ils s'approprient les expériences, investigations et mises en situation proposées, découvrent à leur rythme les différents phénomènes qui nous entourent et voient leurs applications dans la vie quotidienne

CP/CM2 (2 groupes de niveaux)
MAR. 17:00-18:30 (17 séances)
Ecole Petite Couture

DRÔLE DE GYM

La drôle de Gym permet d'élargir les expériences de votre enfant dans des milieux et espaces variés. Elle l'aidera également à mieux connaître son corps, les autres, le groupe et les objets. Ses capacités physiques (motricité, équilibre, déplacements, ...) sont sollicitées lors de jeux dynamiques et ludiques.

MS/GS
MER. 10:15-11:15
Espace Jean Macé

ACROSPORT

C'est une activité gymnique artistique, mélangeant chorégraphie, gymnastique au sol et pyramide humaine. Elle consiste en la pratique de main à main acrobatique, enchaînements de portées, de chorégraphies et d'acrobaties sur un thème musical.

CE1/CM2
MER. 11:15-12:15
Espace Jean Macé

PILATES

Le pilates est une gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques visant au renforcement des muscles profonds responsables de la posture et du bon équilibre du corps.

Adultes
LUN. 17:45-18:45
LUN. 18:45-19:45
LUN. 19:45-20:45
Salle Jean Vilar

SWISS BALL

Le swiss ball permet de solliciter la quasi totalité des muscles du corps. Il est particulièrement adapté pour renforcer le dos et les abdominaux.

Adultes
SAM. 11:00-12:00
Cours mensuels
Espace Jean Macé

TRAINING BOXE

Ici, c'est une activité physique très dynamique basée sur la boxe éducative. Cette pratique sollicite les membres supérieurs et les membres inférieurs tout en développant la fonction cardiorespiratoire et l'endurance cardio-vasculaire. C'est un renforcement musculaire complet et sans risque !

Ados / Adultes
MAR. 18:30-19:30
Salle Jules Ferry

Périscolaire

Ecole Jules Ferry

Thématiques de l'année

Création de la BD
Un focus sur les jeux collectifs
L'utilisation des malles

L'objectif pédagogique de l'année

- Cultiver sa créativité et son expression personnelle

Ce qu'il faut retenir de l'année d'après Tahiri Dieu, directrice de site

"Les effectifs ont augmenté à la rentrée 2024, les chiffres me confortent dans l'organisation des groupes que l'équipe a construite. Hormis la BD, le choix a été fait **de privilégier les projets courts** au vu du temps dont nous disposons. Les compétences de l'équipe d'animation permettent de proposer un large éventail d'activités. L'accueil des lundi et jeudi est toujours un temps dédié aux devoirs, c'est un axe important du périscolaire qui soulage et rassure les parents et, je le pense, il permet de renforcer nos liens avec l'école et le lien avec les parents pour une meilleure coéducation."

Les moments forts

Projet Bandes dessinées

Les pistes de développement et d'amélioration

- Réussir à fédérer une équipe tout au long de l'année.
- S'adapter aux horaires spécifiques de l'école ; terminant à 16h45 avec le trajet pour revenir sur l'accueil. Le temps d'accueil périscolaire est court, ce qui a un impact sur la durée des projets réalisés.

Périscolaire

Ecole La Petite Couture

Thématiques de l'année

La sécurité avec les ateliers roulants
La différence avec l'atelier langage des signes
La philosophie & l'amitié

Les objectifs pédagogiques de l'année

- Eveiller l'enfant au monde qui l'entoure et développer ses capacités motrices et sensorielles
- Favoriser les temps de jeux collectifs encadrés
- Favoriser la mise en place de temps où l'enfants peut s'exercer à développer des compétences telles que la coopération, l'entraide, le respect ainsi que la réflexion et le sens critique.
- Laisser plus de place à l'imaginaire et à la créativité dans la réalisation des divers projets.

Ce qu'il faut retenir de l'année d'après Sébastien Chagneau directeur de site

La bande dessinée

Ce projet a suscité pas mal d'envie et de curiosité de la part des enfants : **sept BD** ont été réalisées avec Emilie et Fanny.

Il a permis aux enfants **de découvrir (ou de perfectionner) les différentes étapes de création d'une BD** :

- recherche et réflexion autour du scénario ;
- réflexion autour de la mise en page (découverte des différentes possibilités de mise en place des cases),
- élaboration des dessins (apprentissage des différents cadrages utilisés comme plan large, paysage, portrait…) ;
- apprentissage des différentes techniques de mise en forme des bulles et de leur écriture sous forme de storyboard ;
- réalisation finale de la planche, en format A4 avec l'encrage des contours des dessins et l'encrage des textes.

Nous attendons les résultats du concours qui auront lieu en juin 2025.

L'aide aux devoirs

L'aide aux devoirs a lieu chaque lundi et jeudi. **Un bénévole intervient régulièrement** pour soutenir le groupe des CP-CE1. **Ce groupe demande davantage de temps et d'attention**, car les enfants manquent encore d'autonomie et nécessitent un accompagnement soutenu.
Pour les CE2-CM1-CM2, l'objectif est **de favoriser l'entraide et de renforcer leur autonomie,** tout en veillant à la bonne réalisation des devoirs. Les parents se montrent reconnaissants de ce dispositif, qui représente une aide précieuse dans leur quotidien.

Les moments forts

Atelier roulant avec Hugo ET Emilie (roller et trottinettes pour les petits) second trimestre 2024
Grands jeux sportifs (vocketball, baseball, etc.) tous les vendredis du second trimestre 2024
Atelier philosophie avec Sébastien, directeur
Atelier chant en langage des signes en maternel avec Marjerie, animatrice
Atelier théâtre d'ombres avec Fanny, animatrice
Atelier cirque jonglerie et monocycle avec Cédric, animatrice
Atelier acrosport avec Ali, intervenant

Les pistes de développement et d'amélioration

- Pas de salle polyvalente couverte pour les temps de pluie et l'hiver
- S'adapter aux horaires spécifiques de l'école ; terminant à 16h45 avec le trajet pour revenir sur l'accueil. Le périscolaire est court, ce qui a un impact sur la durée des projets réalisées.

Périscolaire

Ecole La Courbe

Thématiques de l'année

Yoga, relaxation, danse
Contes et histoires
Jeux symboliques et de jeux de construction.
Initiation aux jeux de société
Projet BD & Sciences

Les objectifs pédagogiques de l'année

- Eveiller l'enfant au monde qui l'entoure et développer ses capacités motrices et sensorielles
- Favoriser les temps de jeux collectifs encadrés
- Favoriser la mise en place de temps où l'enfants peut s'exercer à développer des compétences telles que la coopération, l'entraide, le respect ainsi que la réflexion et le sens critique.
- Laisser plus de place à l'imaginaire et à la créativité dans la réalisation des divers projets.

Ce qu'il faut retenir de l'année d'après Jérome Machat directeur de site

Côté école maternelle, l'année a été marquée par le changement de locaux pour ce groupe et **une équipe d'animation qui s'est consolidée à la rentrée 2024, après quelques mois d'instabilité.** Nous avons fait face à une demande d'accueil très importante. L'équipe d'animation et les enfants ont su s'adapter à ces changements et investir ce nouvel espace. Les compétences de chacun.e ont permis la mise en place de projets riches et variés pour les enfants.

Des rituels sont mis en place chaque soir afin de permettre aux enfants de mieux appréhender le temps qui s'écoule durant l'accueil et de les rendre plus autonomes (rangement des vêtements, installation pour le goûter, débarrassage du goûter, temps calme autour de la lecture d'une histoire, énoncé des activités proposées).

Côté élémentaire, cette année a été aussi marquée par **une hausse d'effectifs chez les élémentaires,** la mise à disposition d'un second réfectoire a été actée. L'accompagnement des enfants pour leurs devoirs prend une place prépondérante les lundis et jeudis, la connaissance des enfants et les échanges que je peux avoir avec l'équipe enseignante me permet de mettre en place avec l'équipe d'animation un suivi collectif pour certains et un suivi individualisé pour les enfants qui en ont le plus besoin.

Les temps de coopération (durant les projets) et de jeux collectifs sont légion.

Les moments forts

Les activités d'éveil sensoriel et d'expressions corporelles
La prise de parole des enfants durant les temps d'échanges est riche et pertinente
Le concours de BD
Projet science mené par Fanny Jourdain
Jeux collectifs du Vendredi
Interventions boxe
Malles pédagogiques : couture, tissage et dessin

Les pistes de développement et d'amélioration

- Ne pas pouvoir assurer un suivi régulier des malles pédagogiques en raison de la fragilité des équipes
- Proposer plus de jeux collectifs (plus variés)
- Garder le cap par rapport au fil rouge du projet.

Périscolaire

Ecole Les Cèdres

Thématiques de l'année

Vie quotidienne
Respect de l'autre
Hygiène
Vie en collectivité
Activités manuelles
Motricité et parcours
Sécurité à vélo et en trottinette
Jeux de société
Jeux collectifs
Malles pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de l'année

- Acquisition d'une plus grande autonomie
- Développer l'ouverture d'esprit et la curiosité

Ce qu'il faut retenir de l'année d'après Marie-Judith Garlopeau, directrice de site

Suite au bilan de l'année passée, et dans l'optique de répondre à nos objectifs, j'ai décidé, avec mon équipe, de travailler sur **la thématique des super-héros.** Ces personnages sont à la fois inspirants et plaisants pour les enfants, offrant un rôle modèle tout en permettant de mettre en place des moyens cohérents et attractifs pour eux. Nous avons ainsi travaillé sur le comptage du groupe, l'aménagement et la signalisation de la salle (zones autorisées et non autorisées), et sur le travail du langage, afin d'aider les enfants à gagner en autonomie en s'appropriant l'espace, le tout en compagnie de leurs personnages préférés.

Concernant les projets, nous avons maintenu **la motricité comme axe principal, activité très appréciée des enfants et contribue à leur développement**, permettant de travailler la coordination, l'équilibre, le déplacement dans l'espace, etc. Nous avons choisi d'étoffer cet axe en créant **nos propres jeux d'adresse et en proposant un atelier "jeux roulants"** car après tout, un super-héros s'entraîne et s'exerce pour avoir une condition physique optimale ! En septembre 2024, nouvelle année, nouvelle équipe. Avec ces mêmes objectifs d'autonomie et d'ouverture d'esprit, nous avons décidé, à la rentrée de septembre, de créer un panel d'activités autour **des 5 sens et la thématique de la jungle**.

Les moments forts

Les parcours de motricité
Les parcours à trottinette et à vélo du vendredi.
Fabrication des costumes (capes et masques) de super-héros avec les enfants,
Départ de Djeno, animateur aux Cèdres depuis plusieurs années
Arrivée de Marcio, animateur, conteur, scientifique

Les pistes de développement et d'amélioration

- Etre une petite équipe limite la capacité d'adaptation de notre accueil
- Adapter l'organisation afin de garantir un accueil sécurisé et de qualité
- Gérer la vie quotidienne des enfants peu autonomes, surtout en début d'année.
- Adapter certains projets en raison de la vie quotidienne.

ALSH - Mercredi

Thématiques de l'année

S'imprégner de la culture locale
Aller à la rencontre des commerçants locaux
En faisant appel aux associations locales

Elémentaire

Les objectifs pédagogiques de l'année

- Découvrir l'environnement proche

Ce qu'il faut retenir de l'année d'après Ugo Guiot, directeur de site

le début de l'année 2024 a été marqué par **la fin du projet d'autofinancement des Juniors pour effectuer un séjour en Corse.** Pour ce projet, divers événements ont été mis en place : *un loto, un marché et des ventes de pâtisseries.*

L'année scolaire 2024 a débuté avec une hausse des effectifs le matin, le groupe des Zigotos est très important, même s'il subit une forte baisse l'après-midi. Ce volume d'enfant nous a contraints **à revoir l'organisation des mercredis, notamment sur la gestion de l'équipe d'animation**. Ses ajustements ont pris plus de temps à être mis en place, malgré cela des projets variés autour de l'environnement proche ont pu voir le jour. A la fin de l'année, le marché de Noël qui a été organisé a su fédérer à la fois les enfants, mais aussi l'équipe.

Maternelle

Les objectifs pédagogiques de l'année

- Developer les acquisitions de la vie en collectivité pour les PS
- Découvrir des métiers (année scolaire 2023-2024)
- Découvrir l'environement français et maritime

Ce qu'il faut retenir de l'année d'après Tahiri Dieu, directrice de site

La thématique des métiers a été très bien abordée dans les groupes des Minions et des Fripouilles. I**ls ont pu découvrir des métiers de toute sorte** allant de dresseur canin à cuisinier en passant par celui de pompier. Cela a créé du lien avec les familles et les personnes âgées qui ont pu échanger sur le sujet. Pour les Razmokets, l'objectif de chaque année est plutôt de découvrir le vivre-ensemble et les règles de la collectivité, sans pour autant oublier de développer la motricité fine par de nombreuses activités variées.

Pour l'année scolaire en cours 2024-2025, diverses thématiques sont en marche, le groupe des Fripouilles fait un tour de France, tandis que le groupe des Minions explore les îles exotiques (septembre/décembre). Les Razmokets font le même travail que l'année passée sur la vie en collectivité.

Les moments forts

Le carnaval sur la thème d'Alice au Pays des Merveilles
Le projet d'autofinancement du séjour en Corse
Le Marché de Noël organisé par les Zigotos
permettant la récolte de 83 euros pour le Refuge de la SPA de Lagord
Visite de La Sirène, de la crêperie et de la caserne des pompiers
Rencontre avec une éducatrice canine
Rencontre intergénérationnelle au sein de la maison de retraite Les Cèdres

Les pistes de développement et d'amélioration

- Améliorer l'accompagnement des équipes pour diminuer l'absentéisme qui limite le déploiement des projets
- Accompagner spécifiquement les nouveaux animateurs remplaçant pour mieux les intégrer
- Garantir la qualité de notre organisation et des activités proposées en faisant évoluer les répartitions des groupes existant par classe
- Améliorer l'offre des repas proposés par la cantine, notamment pour les maternelles

Le CLUB !

Un accueil au coeur du quartier Pierre Loti

Mercredi

Les objectifs pédagogiques de l'année

- Favoriser la coopération des enfants
- Prendre en compte les souhaits exprimés par les enfants
- Favoriser les pratiques culturelles.

Ce qu'il faut retenir de l'année d'après Sébastien Chagneau, directeur de site

Le début de l'année 2024 a été une période difficile pour le Club, marquée par **une baisse de fréquentation** et la présence d'un seul animateur sur site. Ces conditions ont limité notre capacité à proposer une offre d'activités riche et diversifiée, et ont freiné l'engagement des enfants.
Malgré ces contraintes, **une dynamique a été maintenue en proposant des activités autour de la science, du théâtre,** et en essayant autant que possible de répondre aux envies exprimées par le public.
Nous restons convaincus que **le Club est un espace particulièrement riche en termes de dynamique de groupe et d'expérimentation d'activités,** lorsque les conditions sont réunies.
Au cours du dernier trimestre, Sébastien a repris les animations de quartier sans inscription tous les mercredis matin de 10h à 12h, cela a été un élément positif.
Grâce à ces animations sportives et ludiques, **un groupe plus conséquent s'est reconstitué** lors des activités de l'après-midi, favorisant ainsi une meilleure dynamique.

Les moments forts

Les sorties culturelles (Cinéma, spectacle) et loisirs (The Peak, Jumping Park)
Le Projet Carnaval

Les pistes de développement et d'amélioration

- Avoir toujours un binôme et un animateur ancré sur le territoire pour connaitre et favoriser la venue du public

Petites vacances

Ce qu'il faut retenir de l'année d'après Sébastien Chagneau, directeur de site

Au cours de l'année, nous avons organisé nos actions autour de trois grandes périodes : hiver, automne et fin d'année.

Pendant les vacances scolaires, les enfants montrent un fort enthousiasme pour participer aux activités du Club, notamment les soirées, les sorties, et les projets créatifs que nous mettons en place et qu'ils restituent ensuite fièrement devant leurs parents.

Voici quelques temps forts marquants de l'année :

Hiver
Les enfants ont conçu **un Escape Game original** dans lequel ils ont invité leurs parents à participer. Ce moment ludique a été très apprécié par les familles, mettant en valeur l'implication et la créativité des enfants.

Automne
Ils ont inventé u**n jeu collectif baptisé "Le Sarabandier"**, favorisant la coopération et le partage.

Fin d'année
Dans un esprit de générosité, les enfants ont confectionné des cadeaux pour un ami, développant ainsi leur sens de l'entraide et de l'attention aux autres.

Ces projets ont permis de renforcer les liens entre enfants, familles et équipe d'animation, tout en valorisant l'imagination et l'investissement de chacun.

Le CLUB !

Thématiques de l'année

Sport et nouveaux jeux.
Les Jeux olympiques.
Ateliers philosophiques sur les différences.

Les grandes vacances

Les objectifs pédagogiques de l'année

- Porter une attention particulière aux publics les plus fragiles.
- Mettre en œuvre des projets favorisant la mixité sociale.
- Développer le lien social et les solidarités de voisinage.
- Valoriser les parents dans leur fonction éducative.
- Proposer des projets de sorties à vocation culturelle ou de découverte de l'environnement.
- Organiser des soirées dans le quartier Pierre Loti pour permettre des activités communes parents-enfants, sans contrainte.
- Faciliter le partage d'un repas en famille dans un cadre convivial.

Ce qu'il faut retenir de l'année d'après Sébastien Chagneau, directeur de site

"Cet été, **le projet « C'est mon patrimoine »,** réalisé les 30 juillet et 1er août, visait à découvrir les différentes tours de La Rochelle et à créer une histoire sonore en collaboration avec d'autres centres de loisirs. Les enfants ont utilisé des micros et du matériel spécialisé. Ils ont interrogé les touristes pour savoir s'ils connaissaient les tours de La Rochelle. Ce projet a été très enrichissant pour les jeunes du Club. Les parents ont eu l'**opportunité d'écouter l'enregistrement final le 4 décembre 2024**. De plus, lors de leur visite des Tours, les touristes peuvent écouter l'histoire créée par les enfants.
En parallèle, **une émission de radio a été réalisée en partenariat avec Radio Collège,** impliquant 16 enfants. Ces derniers ont créé des acrostiches et des histoires, qu'ils ont ensuite enregistrées devant un micro. Ce fut une belle expérience pour tous et les parents ont pu écouter l'émission lors d'une soirée organisée au Club."

Les moments forts

Les soirées estivales parents enfants
Un atelier radio
Journée au festival du FLIP

Les pistes de développement et d'amélioration

- Développer les partenariats afin que des intervenants puissent approfondir les thématiques (graff…)

ALSH - Petites Vacances

Temporalité
Jeux
Grands Peintres

Thématiques de l'année

Les objectifs pédagogiques de l'année

- Découvrir la culture anglo-saxonne à travers la littérature jeunesse et la musique
- Représenter les 90 ans de la SLEP par des productions artistiques valorisées lors de la fête anniversaire
- Profiter de l'extérieur et de l'arrivée du printemps pour organiser des activités en plein air.
- Travailler le collectif et favoriser la socialisation par le biais de jeux collectifs en extérieur.
- Mieux connaître son public afin de définir des objectifs adaptés pour les prochaines périodes.
- Vivre une semaine relaxante et festive avant les fêtes de fin d'année.

Ce qu'il faut retenir de l'année d'après Tahiri Dieu, directrice de site

"Je trouve qu'il y a une belle appropriation des thématiques, surtout lorsqu'il y a des supports de lecture. De mon point de vue, les vacances les plus abouties en termes de projet sont les vacances de février avec un très bel investissement pour la culture anglo-saxonne, des projets sur Sherlock Holmes, Narnia ou Shawn le mouton… L'imaginaire a pleinement pris sa place dans ces vacances. **Les vacances de Pâques ont célébré la SLEP à leur manière en créant des œuvres et des représentations de 90 années.** Puis les enfants et leurs familles ont pu profiter de l'évènement festif des 90 ans. Les vacances d'Automne ont permis de mieux connaitre le public en essayant toutes sortes d'activités et en questionnant sur leurs pratiques. **Pour finir les fêtes de fin d'année sont plus intimiste et plus « détente »** avec des enfants qui sont moins motivés pour les projets mais plus pour des activités de courte durée… probablement qu'ils ont plus la tête dans les fêtes qu'au centre de loisirs."

Les moments forts

Exposition des 90 ans de la SLEP, salle Jean Vilar, avec la possibilité pour les familles de voir les réalisations des enfants et des animateurs
Hockey
Stage de hip hop
Petit déjeuner de Noël
Goûter anglosaxon -> tea time
Collectif Spectacle
Visite chez Macadam Mouton

Les pistes de développement et d'amélioration

- Multiplier les temps de rencontre et d'échange avec les familles.
- Créer de véritables thématiques immersives en développant l'imaginaire, s'imprégner des univers proposés à travers des costumes et des grands jeux.

ALSH - Les grandes vacances

Thématiques de l'année

Egalité Homme/femme
Mixité
Stéréotype
Figure féminine historique et sportive
Revisiter les histoires et contes

Les objectifs pédagogiques de l'année

Maternelle

- Encourager et favoriser la mixité dans nos pratiques sportives
- Promouvoir les jeux d'équipe en encourageant la mixité, et la notion de rôle sans distinction de genre
- Promouvoir la mixité par l'art
- Sensibiliser aux figures féminines historiques, scientifiques et sportives
- Montrer l'égalité entre les sexes dans toutes les activités réalisées

Elémentaire

- Favoriser et permettre à tous les enfants de s'adonner aux activités scientifiques, de logique et de réflexion
- S'appuyer sur le jeu, sous toutes ses formes (société, coopératifs, collectif…) pour mettre en avant l'égalité fille/garçon dans la pratique ludique des enfants
- Revisiter les contes, histoires, légendes connues des enfants, afin de remettre en cause et de déconstruire les stéréotypes de genre
- Promouvoir le sport ou le jeu sportif en encourageant les situations de mixité sans distinction de genre dans la mise en place d'un projet commun.
- Déconstruire les stéréotypes genrés de l'histoire et de ses mythes.
- Sensibiliser à différentes figures féminines avec l'histoire, la fiction et l'art.
- Développer l'égalité au sein du collectif à travers la fiction.
- Encourager l'exploration de pratique sans se limiter aux stéréotypes, dit genrés.
- Remettre en question des attitudes sexistes dans leur environnement.

Ce qu'il faut retenir de l'année d'après la dream team des directeurs de site

Nous trouvons que l'été s'est très bien passé. Nous avons pu constater **la diversité des équipes** grâce au mélange entre les salariés permanents et les salariés saisonniers. Cette dynamique a insufflé **une nouvelle énergie** au sein de l'équipe, sur cette période qui correspond aux vacances les plus longues de l'année.
Les temps forts (visite du château de Saint Jean d'Angle, balade dans le Marais Poitevin, participation au FLIP…) ont été très appréciés par les enfants et les familles, avec **des retours positifs** tout au long des deux mois. Les objectifs ont globalement été atteints, notamment l**a mise à l'honneur des femmes célèbres de tout horizon.**
Nous avons su nous adapter à des situations nouvelles, comme l'arrivée du festival "Horizon fait le mur".
Nous souhaitons également mettre en avant l'activité Rugby chez les maternelles, qui nous a permis de découvrir un partenariat intéressant avec un intervenant capable d'animer l'ensemble des groupes maternels.
Les conditions météorologiques ont été favorables : pas de canicule, ni de forts orages, ce qui a permis aux enfants de profiter pleinement des activités en extérieur.
Enfin, **nous avons accompagné et formé des stagiaires BAFA,** contribuant ainsi à créer un vivier d'animateurs et à renforcer l'équipe en vue de l'année scolaire à venir.

Les moments forts

Sortie Saint Jean d'Angle / Accrobranche
Sortie FLIP (festival ludique international de Parthenay)
Sortie Marais Poitevin avec balade en barque
Sortie grand jeu en forêt
Le rugby pour les maternelles
Festival Horizon fait le mur
Piscine
Résidence d'auteurs/illustrateurs de BD Thibaud Lembert (CNL) & création de planche de BD

Les pistes de développement et d'amélioration

- Améliorer la communication et l'organisation avec le festival.
- Simplifier l'objectif pédagogique des maternelles concernant l'égalité des genres pour le rendre plus accessible.
- Optimiser la gestion du nombre d'enfants dans le dortoir pour un meilleur confort.
- Renforcer l'imaginaire et développer davantage de grands jeux.
- Compenser l'absence de salle de motricité, notamment lors du festival, en aménageant des espaces de jeux alternatifs.
- Mieux répartir la mixité entre les CEE (vacataires) et les salariés permanents dans les équipes.
- Décloisonner les groupes élémentaires en juillet pour favoriser la fluidité et la dynamique collective.

Séjour - Direction Corse

SEJOUR CORSE
du 8 au 19 juillet 2024
12jours
15 jeunes 9/11 ans
1 directrice de séjour
2 animateurs

Les objectifs pédagogiques du séjour

- Permettre aux enfants d'acquérir une plus grande autonomie :
  - en encourageant la prise d'initiative
  - en favorisant la participation active des enfants et de leurs familles
  - en accompagnant les enfants dans l'acquisition de nouvelles compétences
- Découvrir un nouveau territoire
  - en proposant une diversité d'activités
  - en développant la coopération et la solidarité du groupe

Ce qu'il faut retenir de l'année d'après Emilie Cosseau, directrice du séjour

"Le séjour en Corse est **la finalité d'une année d'investissement** de la part des animateurs, des enfants et de leurs familles. L'ambition était grande mais nous sommes allés au bout de nos objectifs. Tous ont œuvré dans ce projet participatif afin de faire vivre ce voyage sur l'île de beauté (opération papiers cadeaux, loto, tombola, buvettes…). Les enfants ont aussi eu **l'opportunité de s'investir dans l'organisation du séjour** : *choix de la destination, des activités, des menus, préparation du trousseau, entrainement au montage des tentes.* Le séjour en lui-même a été **une véritable aventure,** entre mer et montagne nous avons appris à vivre ensemble, à nous découvrir dans un autre contexte et à partager diverses choses. J'ai senti un groupe soudé et bienveillant, tout le monde a pu être en confiance pour sortir de sa zone de confort. Ce séjour a été très enrichissant, j'ai pu observer **une réellement amélioration de l'autonomie des enfants**, ils se sont impliqués dans la vie du camp (montage des tentes, repas, vaisselle, rangement…). La diversité des activités à permis aux enfants de créer et découvrir dans différents domaines. Étant habituée aux camps j'ai pu ressentir une réelle différence au niveau du comportements des enfants du fait que les groupes se connaissaient déjà plutôt bien et qu'ils avaient participer à l'organisation du séjour. J'ai ressenti une réelle implication et reconnaissance."

Les moments forts

Profiter d'un environnement dépaysant (climat, montagne, bord de mer).
Réaliser des activités exceptionnelles : canyoning, escalade, randonnées aquatique et pédestre
Participer à des événements locaux marquants (fête nationale à Ajaccio, concerts de festival).
Le trajet en ferry
Visite de la cité médiévale de Carcassonne.
Ambiance et engagement des jeunes

Les pistes de développement et d'amélioration

- Alléger le planning lors d'un séjour long pour éviter la fatigue et mieux gérer les imprévus (chaleur, manque de temps…).
- Réadapter les activités en fonction des besoins des enfants, notamment en favorisant les temps calmes.
- Réorganiser les temps de repos des animateurs, notamment lors des jours avec déplacements ou visites.

Séjour - Ski

du 18 au 24 février 2024
7 jours
31 jeunes 9/16 ans
1 directrice de séjour
1 directrice adjointe
3 animateurs

Les objectifs pédagogiques du séjour

- Découvrir un nouveau milieu offrant d'autres paysages au regard.
- Découvrir des activités physiques.
- Appréhender la vie collective.
- S'exprimer et être entendu
- Développer la prise d'initiative, la persévérance.

Ce qu'il faut retenir du séjour, d'après Emilie Cosseau, directrice adjointe du séjour

"A travers ce séjour les enfants apprennent à se surpasser en assimilant les règles de sécurité et de bonne conduite en montagne. Le ski se fait en collectif et par niveau ce qui permet à chaque enfant d'évoluer à son rythme, les encadrants sont soit les moniteurs de l'ESF qui apportent des compétences solides aux enfants , soit les animateurs SLEP qui continuent l'apprentissage en encadrant les enfants sur des pistes adaptées à leur niveau. Cette activité permet de découvrir des sensations nouvelles, de vitesse, de risque mesuré et de spontanéité, tout en restant vigilant sur la sécurité et la maitrise de la pratique. Les enfants développent une certaine autonomie et débrouillardise : gérer ses horaires, l'hygiène, gestion de ses affaires, porter et prendre soin de son matériel (forfait, ski, casque...). Les activités et la vie quotidienne sont collectives apportant des situations d'entraide, permettant le développement de relations sociales riches, la large tranche d'âge permet un climat bienveillant et solidaire. Les plus âgés aidant les plus jeunes au quotidien. J'ai pu observer une belle dynamique et vivre des moments privilégiés à travers le sport et les temps informels."

Les moments forts

Ambiance dépaysante et rythmée
Moments marquants en télésiège, parfois cocasses (pannes, retards)
Bonne ambiance et bienveillance sur les pistes
Dynamique de groupe motivante et rassurante
Entraide intergénérationnelle
Fierté des enfants progressant en ski
Repas conviviaux et partagés
Défis du séjour (fatigue, port du matériel, réveils tôt, manque des proches...)
Esprit collectif pour surmonter les difficultés

Les pistes de développement et d'amélioration

- Rendre le séjour accessible aux non-skieurs avec un groupe découverte de la montagne sans ski
- Proposer du snowboard en plus du ski
- Découvrir le nouvelles stations de ski
- Partir dans des stations plus hautes en altitude (diminution de la quantité de neige d'année en année)
- Partir avec plus d'ados (15-17 ans)
- Veiller à avoir une équipe encadrante en capacité physique suffisante et avec un bon niveau de ski (trouver un moyen de vérifier le niveau des animateurs)

Mini-Camps

Petites Vacances

BRESSUIRE du 15 au 19 avril
LATHUS ST REMY du 22 au 26 juillet
NALLIERS du 29 juillet au 2 août
LEZAY du 22 au 24 octobre

Les objectifs pédagogiques de l'année

- Découverte de l'environnement par le sport et les activités de plein-air
- Expérimenter de nouvelles activités nature & sportives
- Vivre ensemble, la vie en collectivité

Ce qu'il faut retenir de l'année d'après Marie-Judith Garlopeau, directrice de site

« Lors de nos différents séjours, une quarantaine d'enfants ont pu passer des vacances à la fois agréables et enrichissantes. Cet été, l'objectif principal était d'**offrir aux plus jeunes la possibilité de partir en mini-camp en créant un séjour accessible dès 6 ans.** L'euphorie du premier départ, la première nuit sous tente ou encore le premier repas préparé ont été des moments clés. À travers ces camps en gestion libre, nous avons permis aux enfants **de gagner en autonomie** tout en leur donnant le goût de l'aventure, de la découverte et des tâches quotidiennes. Chaque départ offrait aussi l'opportunité de découvrir un nouvel environnement, grâce à **un large éventail d'activités ludiques autour de la nature et du sport,** deux thématiques parfaitement adaptées aux saisons printanière et estivale, et qui sont particulièrement appréciées des enfants. »

Les moments forts

Nuit en bivouac lors du camp à Nalliers
Première nuit sous tente
Les séances de poney
Laser run
la randonnée en paddle
pêche aux écrevisses

Les pistes de développement et d'amélioration

- Proposer de nouveaux lieux et de nouvelles thématiques pour innover notre offre

Les Richesses Humaines

Organigramme Equipe Professionnelle au 31.12.2024

ADMINISTRATION*

Direction générale		
Txomin Olazabal	CDI Indice 500	Temps Plein - Cadre - Forfait jour
Coordination pédagogique		
Fabienne Renaud	CDI Indice 375	Temps Plein - Cadre - Forfait jour
Comptabilité - Gestionnaire de Paie		
Karine Turbez	CDI Indice 305	Temps partiel 12h
Entretien des locaux		
Nadia Terrac	CDI Indice 265	Temps partiel 20h
Secrétariat		
Pascal Griffon-Baudry	CDI Indice 285	Temps Plein

ECOLE DE MUSIQUE

Professeur de musique - Violon		
Albane Serpossian	CDI Indice 265	Temps Partiel
Professeur de musique - Accordéon/Eveil Musical		
Aurora Goncalves	CDI Indice 265	Temps Partiel
Professeur de musique - Accordéon/Eveil Musical		
François Defresne	CDI Indice 265	Temps Partiel
Professeur de musique - Guitare/Collectif/Eveil Musical		
Sébastien Beck	CDI Indice 265	Temps Partiel

DIRECTION ACM ET REFERENT THEMATIQUE

Directeur de site périscolaire La Courbe - Animateur Mercredi - Référent PM La Courbe - Directeur Vacances		
Jérome Machat	CDI Indice 305	Temps Plein
Directrice de site périscolaire des Cédres - Animatrice Mercredi et Vacances - Chargée de communication*		
Marie-Judith Garleapeau	CDI Indice 305	Temps Plein
Directeur de site périscolaire La Petite Couture - Directeur/Animateur CLUB - Animateur de Quartier		
Sébastien Chagneau	CDI Indice 305	Temps Plein
Directrice de site Périscolaire de Jules Ferry - Directrice ACM Mercredi Maternelle - Directrice Vacances		
Tahiri Dieu	CDI Indice 305	Temps partiel 80%
Directeur Mercredi Elem - Adjoint Périscolaire Jules Ferry - Directeur/Animateur Vacances		
Ugo Guiot	CDI Indice 305	Temps Partiel
Référente Séjours et Camps - Animatrice périscolaire Petite Couture - Animatrice Vacances		
Emilie Cosseau	CDI Indice 285	Temps Partiel
Référent PM Jules Ferry - Animateur périscolaire Jules Ferry/Jean Macé - Animateur Vacances		
Louis Faveau	CDI Indice 285	Temps Plein
Réferent PM La Petite Couture - Animatrice périscolaire Petite Couture - Animatrice Vacances		
Marjerie Boutet	CDI Indice 285	Temps Plein

Les Richesses Humaines

Organigramme Equipe Professionnelle au 31.12.2024

EQUIPE ANIMATIONS LOISIRS EDUCATIFS

Allais Emma	CDI Indice 265	Temps Partiel	Périscolaire La Courbe
Aufrère Lucie	CDI Indice 265	Congé parental	
Bondut Thomas	CDI Indice 265	Temps Partiel	Périscolaire La Courbe
Cauwel Elodie	CDI Indice 265	Congé parental	
Commergnat Maëva	CDI Indice 265	Temps Partiel	Périscolaire Jules Ferry/Jean Macé
Cottey Christelle	CDI Indice 265	Temps Partiel	Périscolaire La Courbe
Damour Marie-Ange	CDI Indice 265	Temps Partiel	Périscolaire La Courbe
Desquilbet-L. Gabin	CDI Indice 265	Temps Partiel	Périscolaire La Courbe
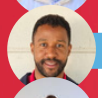 Dos Santos Marcio	CDI Indice 265	Temps Partiel	Périscolaire Les Cèdres
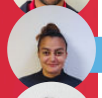 Gardil A. Lucinda	CDI Indice 265	Temps Partiel	Périscolaire La Petite Couture
Jourdain Fanny	CDI Indice 265	Temps Complet	Périscolaire La Courbe
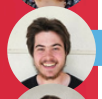 Lacroix Tom	CDI Indice 265	Temps Partiel	Périscolaire Jules Ferry/Jean Macé
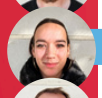 Le Caignard Léna	CDI Indice 265	Temps Partiel	Périscolaire La Petite Couture
Legrand Cédric	CDI Indice 265	Temps Complet	Périscolaire La Petite Couture
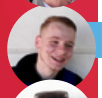 Longeau Melvin	CDD Indice 265 - Contrat PEC	Temps Partiel	Animateur volant
Prigent Fanny	CDI Indice 265	Temps Complet	Périscolaire La Petite Couture
Stévenot Sao-Mé	CDD Indice 265 - Contrat d'apprentissage	Temps Partiel	Périscolaire La Petite Couture
Wallet Prune	CDI Indice 265	Temps Partiel	Périscolaire La Courbe
Froment Isabelle	CDI Indice 266	Temps Partiel	Périscolaire Les Cèdres

Les Richesses Humaines - Organigramme 31.12.24

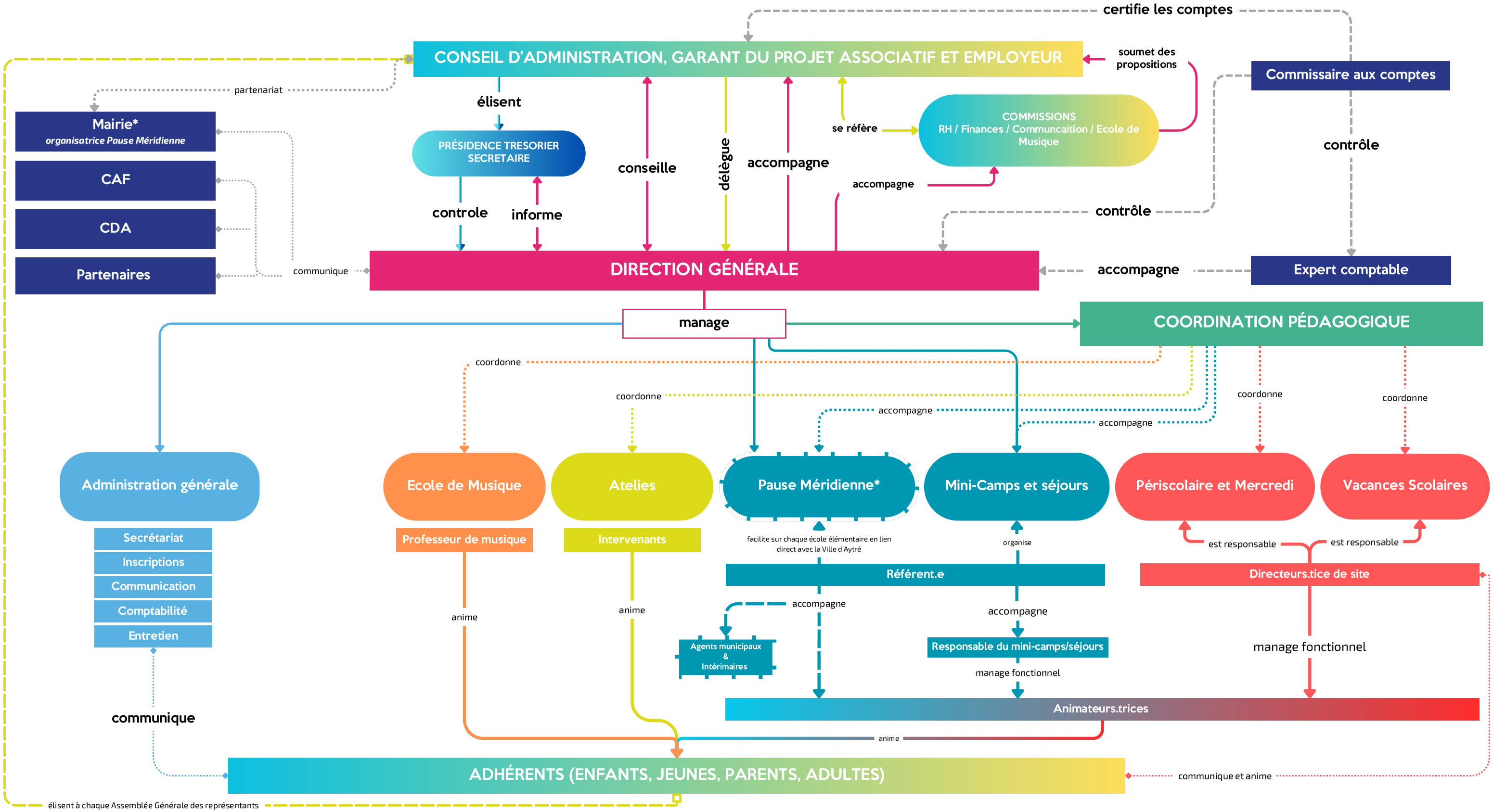

Les données clés RH au 31.12.2024

72 Nombre total de salariés ayant travaillé à la SLEP en 2024

24.81 Nombre d'ETP (équivalents temps plein)

1 308,41 € Salaire médian

1 325,51 € Salaire moyen

5.09% Taux d'absentéisme (maladie + asbence jusitifiée)

46 Nouveaux salariés travaillant pour la première fois à la SLEP

27 Salariés en Contrant d'Engagement Educatif (CEE - Vacataires)

2. Evolutions RH majeures de l'année

Direction, changement de personnel

- **Embauche de Txomin OLAZABAL**, en CDI à temps plein (indice 500), au poste de Directeur de l'association à partir du 4 mars 2024. Un comité de suivi, composé d'administrateurs volontaires (Julie Brisseau, Olivier Dumortier, Florent Glatard, Christian Lucas), a accompagné la prise de fonction. Une évaluation continue a permis d'aligner sa mission sur les attentes du Conseil d'Administration.
- **Tuilage avec Patrick Bouchet**, directeur en poste du 4 mars au 05 avril
- **Départ de Patrick Bouchet** : suivi de la prise de son CET (Compte Epargne Temps) du 05/04 au 23/07, puis de ses congés payés 24/07 au 30/09/2024.
- **Départ officiel de Patrick Bouchet des effectifs de la SLEP** : 30/09/2024

Mobilité du personnel

Départs notables

- Djéno Chailleaud (démission)
- Hugo Royer (rupture conventionnelle)
- Saurelle Zelmar (démission)
- Emma Malbecq (fin de contrat d'apprentissage)
- Marion Michel (démission)
- Landry Gendrot (rupture conventionnelle)
- Céline Vanier (rupture conventionnelle)
- Chloé Gautier (rupture conventionnelle)
- Johan Collard (fin de CDD de remplacement)
- Kevin Beaudeau (fin de CDD PEC)
- Sarka Simlova (fin de CDD PEC)
- Patrick Bouchet (départ en retraite)
- Lorianne Pautrot (fin de CDD de remplacement)
- Hugo Bouchet (fin de CDD de remplacement)

Nouvelles embauches en CDI (équipe pédagogique)

- Cédric Legrand
- Thomas Bondut
- Christelle Cottey
- Emma Allais
- Marcio Dos Santos de Sousa
- Gabin Lotode
- Léna Le Caignard
- Sébastien Beck
- Marie-Ange D'amour
- Prune Wallet

Nouvelles embauches en CDD 2024/2025

Sao-Mé Stenvot (CDD Contrat d'apprentissage)
Melvin Longeau (CDD PEC)

Evolutions de contrat et organisation

Application de l'avenant 196 de la convention collective
Mise en œuvre d'un nouveau cadre stipulant que 15 % du temps de travail des animateurs est consacré à l'acte éducatif/pédagogique. Cela a nécessité une révision de plusieurs contrats avec une augmentation du temps de travail net des animateurs loisirs.

Formations professionnelles
- Fanny Jourdain et Émilie Cosseau ont intégré la formation BPJEPS LTP en 2024, prise en charge par l'OPCO. Une organisation spécifique a été mise en place pour assurer les remplacements pendant leurs absences, garantissant ainsi la qualité d'accueil.
- Tahiri Dieu a obtenu le BPJEPS LTP par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), en raison de la non équivalence de son BTS pour diriger un ACM.

Renfort administratif
D'août à décembre, Lola Evain a occupé un poste d'assistante administrative pour renforcer le traitement des inscriptions périscolaires, notamment celles de l'école de musique.

Réorganisation de la ludothèque
En raison d'une baisse de subvention de la Ville d'Aytré, le poste d'animation de la ludothèque a été supprimé. Afin de sécuriser nos salariés, une réorganisation a été effectuée :
- Tahiri, qui assurait temporairement cette mission durant sa VAE, a repris son poste initial.
- Jérôme Machat, titulaire du poste de ludothécaire, a été repositionné sur les ACM pour maintenir un poste à temps complet.

Emplois aidés
La disparition progressive des aides à l'emploi modifie en 2024 fortement la composition des équipes. En effet, la plupart des animateurs sont désormais en CDI. Afin de pouvoir assurer l'encadrement nécessaire la SLEP a proposé des postes à 12h semaine (minimum conventionnel). Cela représente également une charge patronale plus importante que les emplois aidés de type PEC.

Accueil de stagiaires
La SLEP, dans sa mission d'entreprise de l'économie sociale et solidaire, a accueilli cette année d**e nombreux stagiaires pour découvrir les métiers de l'animation, de l'éducation mais aussi des métiers fonctionnels** comme celui de directeur d'association. Cet accueil est possible grâce à notre partenariat avec France Travail, le PLIE d'Aytré, la Mission Locale, les lycées professionnels du territoire et la cellule de lutte contre le décrochage scolaire de l'Education Nationale.

Comité Social et Economique (CSE)
- **L'élection du CSE** a été effectuée en septembre 2024. Deux listes ont été proposées. Sébastien CHAGNEAU, titulaire et Karine TURBEZ suppléante, sont reconduits pour un mandat de 4 ans.
- **Un accord d'entreprise a été signé** afin de clarifier la gestion des heures, des majorations et des pauses. Cet accord d'entreprise permet à l'employeur et aux salariés de préciser le fonctionnement pour chaque partie.

Formation interne

Les objectifs du plan de formation

- Assurer le développement et/ou l'amélioration des compétences professionnelles
- Apprendre à construire une démarche d'apprentissage favorisant l'autonomie des enfants.
- Découvrir, en réalisant des modèles et des contenus des différentes malles

Ce qu'il faut retenir d'après Fabienne Renaud, Coordinatrice Pédagogique

Formation malle
La formation malle est conçue pour développer l'apprentissage d'activités de courte durée destinées aux enfants. Elle permet aux nouveaux animateurs de s'approprier le projet pédagogique et d'expérimenter diverses activités afin de pouvoir les reproduire avec les enfants. Cette année, l'équipe a choisi de créer des fiches pour des activités en peinture, bricolage, tressage et sciences (voir annexe). Ce temps de travail requiert une réflexion approfondie et un séquencement des étapes pour garantir une progression fluide des activités.

Transmission des jeux
Une méthode alternative consiste à apprendre des jeux de société et des jeux collectifs par le biais de la transmission. Ce sont les directeurs de l'ACM qui initient les animateurs à la découverte de nouveaux jeux. Il est évident que la bonne humeur règne durant ces sessions, et bien que quelques mauvais joueurs puissent faire surface — mais pas pour longtemps — cela permet aussi d'apprendre à mieux gérer les situations de mécontentement chez les enfants.

L'association de ces deux approches contribue à assurer le renouvellement de connaissances tant pour les animateurs que pour les enfants qu'ils encadrent.

Les moments forts

3 temps de réalisation
2 séances de conception de la fiche malle, 1 séance essai des fiches créées par les animateurs, animatrices.

1 séance de jeux de société

1 séance de jeux collectifs